

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages..... 600 F ● 32 à 44 pages..... 1 000 F ● 48 à 60 pages..... 1 500 F ● Plus de 60 pages..... 2 000 F	● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE..... 40 000 F	● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1 ^{er} et 2 ^e insertions)..... 20 000 F ● Avis d'immatriculations..... 10 000 F ● Certification du JO..... 500 F
N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Dapaong, Cinkassé

REGION DES SAVANES

Suivant réquisition, n° 230600013/RS déposée le 26/06/2023, M. AGADJOU Boalabounou, Pasteur, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 62a 93ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Worgou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600014/RS déposée le 26/06/2023, M. BIYIENI YENDOUTOTE, Agriculteur des cultures mixtes, demeurant et domicilié à NANO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 47ca situé à Nano, connu sous le nom de Nano, préfecture de Tandjouaré, commune de Tandjoaré2 et borné au Nord par l'intersection des routes de Tampialme–Nano-Bogou et Doukpergou-Nano-Dapaong de 30m chacune, au Sud par une en projet de 14m, à l'Est par la propriété BARNABO TOITRE Bili et à l'Ouest par la propriété BARNABO TOITRE Bili.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600015/RS déposée le 27/06/2023, M. GUIGBILE BANLENE, Evêque, demeurant à KAMPATIBE et domicilié à KAMPATIBE DERRIERE LA CATHEDRALE 61. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 48a 00ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Pana-bagou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et détaillé comme suit :

Parcelle A : au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété SAMOUKTI et à l'Ouest par la propriété SAMOUKTI,

Parcelle B : au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété SAMOUKTI et à l'Ouest par la propriété SAMOUKTI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à EVECHE DIOCESE DE DAPAONG et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600016/RS déposée le 27/06/2023. M. GUIGBILE BANLENE, Evêque, demeurant à KAMPATIBE et domicilié à KAMPATIBE DERRIERE LA CATHEDRALE 61. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 77a 01ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Gabagou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité GNAME, au Sud-Est par la propriété de la collectivité GNAME, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GNAME et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité GNAME.

Il déclare que ledit immeuble appartient à EVECHE DIOCESE DE DAPAONG et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600017/RS déposée le 27/06/2023. M. GUIGBILE BANLENE, Evêque, demeurant à KAMPATIBE et domicilié à KAMPATIBE DERRIERE LA CATHEDRALE 61. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Nassable, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord-Est par une rue existante de 12 m, au Sud-Est par le lot 779, au Nord-Ouest par une rue existante de 16m et au Sud-Ouest par les lots 776 et 778.

Il déclare que ledit immeuble appartient à EVECHE DIOCESE DE DAPAONG et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600018/RS déposée le 30/06/2023. M. MOSSIYAMBA AMADOU, profession : Technicien comptable, demeurant et domicilié à WORGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Worgou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété DOUTI, au Sud par la propriété DOUTI, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par la propriété DOUTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700001/RS déposée le 03/07/23. M. MLOFENYO KWAKU FOLLY, Profession : pour particulier, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 73ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Yiégo, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété KAYABA, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété AZIZE et à l'Ouest par la propriété NAGNANGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700002/RS déposée le 03/07/23. M. MLOFENYO KWAKU FOLLY, Profession : pour particulier, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Yiégo, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété BORE, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété BORE et à l'Ouest par la propriété BORE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700003/RS déposée le 05/07/23. M. DOUTI LIPOUNI, Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à WORGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Worgou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété DJATE D. Banibe, au Sud par une rue en projet de 12 m, à l'Est par la propriété DOUTI Kanfifi et à l'Ouest par la propriété DIGBENI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700004/RS déposée le 10/07/23. M. YARK DAMEHAME, Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à MAISON SISE A L'OUEST DE LA RESERVE DE LA GENDARMERIE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 20ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Tugou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, au Sud par la propriété BOMBOMA, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété BOMBOMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700005/RS déposée le 11/07/23. M. YENTOUGLI KANDJIBE, Retraité, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 73ca situé à Bantamboaré, connu sous le nom de Djakpagou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la route Batamboré - Sidiki de 20 m, au Sud par une rue existante de 12 m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les propriétés NAMBOULE Bobat et YENTOUGLI Lene.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700006/RS déposée le 12/07/23. M. DIMA ABDOU IDRISOU, Commerçant, demeurant et domicilié à ROUTE DE BOADE DEUXIEME VONA GAUCHE APRES LAGMTAABA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 20ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé Centre, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord-est par la propriété ZAKARI, au Sud-Est par une rue en projet de 14m, au Nord-Ouest par la propriété MORO et au Sud-Ouest par la propriété YOGO Lamoussa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700007/RS déposée le 12/07/23. Mme ABDOULAYE AWA, Commerçante, demeurant à et domiciliée à CINKASSE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 49ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Samango, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété YARGUE, à l'Est par la propriété YARGUE et à l'Ouest par la propriété YARGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700008/RS déposée le 12/07/23. M. OUSSENI MADI, Commerçant, demeurant et domicilié à CINKASSE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Gbatimanou, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété BADAME, au Sud par la propriété BADAME, à l'Est par la propriété BADAME et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700009/RS déposée le 12/07/23. M. OUSSENI MADI, Commerçant, demeurant et domicilié à CINKASSE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 19ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Gbatimanou, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par les propriétés KOMBATE et ABDU, au Sud par la propriété PIZONGO, à l'Est par une rue existante de 12 m et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700010/RS déposée le 12/07/23. M. OUSSENI MADI, Commerçant, demeurant et domicilié à CINKASSE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Ségnabin, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété SAMARI Moussa, à l'Est par la propriété OUSSENI Madi et à l'Ouest par la ligne de la moyenne tension de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700011/RS déposée le 12/07/23. M. YUBARE YACOUBOU, Commerçant, demeurant et domicilié à CINKASSE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Kpalbiaga 1, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété AZIZE, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété KONWARE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700012/RS déposée le 12/07/23. M. AWAL MOUSBAOU, Commerçant, demeurant et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Ségnabin, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété SAMANGO, au Sud par la route de WIDANA de 30 m, à l'Est par la propriété SAMANGO et à l'Ouest par l'intersection de la route de WIDANA de 30 m et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700013/RS déposée le 12/07/23. M. AWAL MOUSBAOU, Commerçant, demeurant et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 02ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par un passage de 08 m, au Sud par la ligne de la moyenne tension de 30 m, à l'Est par la propriété SAMANGO Abdoulaye et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700014/RS déposée le 12/07/23. M. AWAL MOUSBAOU, Commerçant, demeurant et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété AMIDOU, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété EL HADJ Arzouma et à l'Ouest par la propriété Mousbawou..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700015/RS déposée le 12/07/23. M. AWAL MOUSBAOU, Commerçant, demeurant et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Zongo, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété LANGOUNA Arzouma, au Sud par le titre foncier N°31013, à l'Est par la COOPEC AD et à l'Ouest par un ruisseau.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700016/RS déposée le 13/07/23. M. LOGOSSOU KOMLAN KAFUI, Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à KPALIME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété PAMPAME, à l'Est par la propriété PAMPAME et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700017/RS déposée le 13/07/23. M. BEMAH GADO, Profession administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 21ca situé à Mango, connu sous le nom de Fomboro-Douane, préfecture d'Oti, commune d'Oti1 et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété IKOUE, à l'Est par la propriété REDAH et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700018/RS déposée le 13/07/23. M. BEMAH GADO, Profession administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 44ca situé à Mango, connu sous le nom de Fomboro-Douane, préfecture d'Oti, commune d'Oti1 et borné au Nord par la propriété TOKA, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue existante de 20 m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700019/RS déposée le 13/07/23. M. KOLANI-LAMBONI DOUTI MINGOUBE, Profession : pour particulier, demeurant et domicilié à DAPAONG. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 78ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Babigou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété KOULIMANGUE, au Sud par la propriété KOULIMANGUE, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700020/RS déposée le 13/07/23. M. KOMBATE ERIC, Commerçant, demeurant à AGBALEPEDO et domicilié à MAISON SITUEE A AGBALEPEDO DANS LA RUE OPPOSEE A LA STATION D'AGBALEPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca situé à Ogaro, connu sous le nom de Tambimonga, préfecture de Kpendjal-Ouest, commune de Kpendjal ouest 1 et borné au Nord par la route Naki-Est - Ogaro-Borgou, au Sud par la propriété KORGOU Tamba, à l'Est par la propriété KORGOU Tamba et à l'Ouest par la propriété KORGOU Tamba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700021/RS déposée le 14/07/23. M. BAKA YAO, Profession administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGOE PLATEAU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Yangbane, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété Yambandjoa, au Sud par la propriété SAMBIANI, à l'Est par la propriété SAMBIANI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700022/RS déposée le 14/07/23. M. DAGO AALMYAO, Commerçant, demeurant et domicilié à LAMA DONGOYO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 17ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Pisosgo, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord par la propriété DAGO, au Sud par une rue existante de 24 m, à l'Est par la propriété DAGO et à l'Ouest par la propriété DAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700023/RS déposée le 14/07/23. M. IHOU KODJO MENSAH, Profession : pour particulier, demeurant et domicilié à TOKOIN CASSABLANCA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca situé à Mango, connu sous le nom de Miensou, préfecture d'Oti, commune d'Oti1 et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété ACHETOU, à l'Est par la propriété YAOBA et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700024/RS déposée le 14/07/23. M. KOLANI NAGOURE TCHIMBIANDJA, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à DAPAONG. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 22ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété PAMPAMADjangbiègou, à l'Est par DOUTI Kondjite et à l'Ouest par une rue en projet de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700025/RS déposée le 14/07/23. M. DOUTI KAMBILSO, Commerçant, demeurant à TANTIGOU et domicilié à TANTIGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 14ca situé à Loko, connu sous le nom de Poukpièloko, préfecture d'Oti, commune d'Oti2 et borné au Nord par la propriété KOMBATE Matié, au Sud par la route nationale N°1 de 70 m, à l'Est par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700026/RS déposée le 14/07/23. M. IHOU KODJO MENSAH, Profession : pour particulier, demeurant et domicilié à TOKOIN CASSABLANCA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 34ca situé à Sadori, connu sous le nom de Tiéba, préfecture d'Oti, commune d'Oti1 et borné au Nord-Ouest par la propriété BAKAMBABOU, au Nord-Est par la propriété BAKAMBABOU, au Sud-Est par la propriété BAKAMBABOU et au Sud-Ouest par la route nationale N°1 de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700027/RS déposée le 14/07/23. Mme YENHAME KOUMBOGLE, Cuisinier et pâtissier, demeurant et domiciliée à NANERGOU. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 45ca situé à Nanergou, connu sous le nom de Tonguekoine, préfecture de Tône, commune de Tône2 et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par les propriétés MENDOUNA Séma et DOUTI Alidou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700028/RS déposée le 14/07/23. M. AKOUEGNONHOU MARTIN PATRICK, Commerçant, demeurant et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 07ca situé à Cinkassé, connu sous le nom de Kparbiaga, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé1 et borné au Nord-Ouest par la propriété KETEWOU Kowounou, au Nord-Est par l'axe de la ligne de la moyenne tension de 16m, au Sud-Ouest par la propriété YATOUTE et au Sud-Est par la propriété YATOUTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700029/RS déposée le 14/07/23. M. AKOUEGNONHOU MARTIN PATRICK, Commerçant, demeurant et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par les lots n° 558 et 559, au Sud par les lots n°562 et 563, à l'Est par rue en projet de 14m et à l'Ouest par boulevard en projet de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700030/RS déposée le 14/07/23. Mlle YAMBA RAIDAH, Etudiante, demeurant et domiciliée à AGOE ZONGO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 64ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14m, au Nord-Est par le lot N°233, au Sud-Est par le lot N°232 et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700031/RS déposée le 14/07/23. M. YAMBA AFZAL, Etudiant, demeurant et domicilié à TANTIGOU NON LOIN DE EPP KOMBONLOAGA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 46ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord-Ouest par le lot N°231, au Nord-Est par le lot N°234, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 12 m et au Sud-Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700032/RS déposée le 14/07/23. M. TIWOME YAPO, Employé de bureau, demeurant et domicilié à KOMBONLOAGA NON LOIN DE LA TDE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Kombonloaga, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété ALABA, au Sud par la propriété DAHOUNE, à l'Est par la propriété BARAKA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700033/RS déposée le 14/07/23. M. POUGUINI MINTHO, Autres profession intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à LA PAMPA/ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Padjou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord-Ouest par la propriété BARGUI Jacob, au Nord-Est par la propriété BARGUI Jacob, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud-Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700034/RS déposée le 14/07/23. M. KOMBATE S TCHIMBIENDJA, Commerçant, demeurant et domicilié à NASSABLE DAPAONG. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 57ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Nalolgue, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord-Ouest par la route Dapaong-Pogno de 40 m, au Nord-Est par la propriété de la Collectivité NAGBANDIYOB, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 12 m et au Sud-Est par la propriété de la Collectivité NAGBANDIYOB.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700035/RS déposée le 14/07/23. M. AVOKPO KAUGUSTIN, Etudiant, demeurant et domicilié à DJOKOPE AKOUMAPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 73ca situé à Timbou, connu sous le nom de Sankargou, préfecture de Cinkassé, commune de Cinkassé2 et borné au Nord par la propriété DJITAGUE, au Sud par une rue non dénommée de 12 m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété DJITAGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700036/RS déposée le 17/07/23. M. KPIEGOU BAMPIFOTE, Enseignant, demeurant et domicilié à DJANGOU NON LOIN COMPLEXE SCOLAIRE LYCEE COMMUNAUTAIRE DE DJANGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 71ca situé à Djangou, connu sous le nom de Djangou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété YOGOTINE Bangalin, au Sud par les propriétés PIEGUE Damigale et KOMBATE Tolepouguine, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la route Dapaong-Pana de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700037/RS déposée le 19/07/23. M. MAMAH L DE POUKN LOLENOPO MARKUS, Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGOE MINAMADOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 12ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Djabsang, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété FONGUE, au Sud par la propriété TCHABLI E., à l'Est par la propriété TINDJIETE Y. et à l'Ouest par une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700038/RS déposée le 19/07/23. M. MAMAH L DE POUKN LOLEN'PO MARKUS, Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGOE MINAMADOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 74ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Djangou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété KOMBATE, à l'Est par la propriété KOMBATE et à l'Ouest par la route Dapaong-Mandouri de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700039/RS déposée le 19/07/23. M. MAMAH L DE POUKN LOLEN'PO MARKUS, Directeur de Société, demeurant et domicilié à AGOE MINAMADOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 00ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Djabsang, préfecture de Tône, commune de Tône1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700040/RS déposée le 19/07/23. M. YENDABRE MAMADOU, Revendeur, demeurant et domicilié à NATEBAGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Natébagou, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord-Ouest par la route Dapaong-Pognon de 40 m, au Nord-Est par la propriété KOMBATE, au Sud-Ouest par la propriété KOMBATE et au Sud-Est par le cimetière islamique.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700041/RS déposée le 19/07/23. M. GBARGOU TIBIATI LENE, Elève, demeurant et domicilié à NATEBAGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Dapaong, connu sous le nom de Yangbangbane, préfecture de Tône, commune de Tône1 et borné au Nord par la propriété SAKPANI, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété BOMBOMA et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Awèssou Kossi KOMOSSI